

Extrait des comptes annuels 2023

L'essentiel en bref



Bilan

Bilan en 1'000 CHF	2023		2022
ACTIFS	8'955'033	100%	8'420'188
Fortune			
- Liquidités/créances	338'299	3.8%	362'742
- Obligations CH	280'101	3.1%	275'144
- Obligations Monde	871'082	9.7%	878'589
- Hypothèques	151'641	1.7%	149'745
- Immeubles directs CH	980'800	11.0%	864'786
- Immeubles directs étranger	139'857	1.6%	164'976
- Immeubles indirects CH	1'105'023	12.3%	1'057'855
- Immeubles indirects étranger	454'324	5.1%	269'571
- Actions suisses	801'954	9.0%	803'955
- Actions étrangères	1'752'438	19.6%	1'675'745
- Placements alternatifs	2'077'396	23.2%	1'878'287
- Compte de régularisation	2'119	0.0%	38'793
PASSIFS	8'955'033		8'420'18
Engagements	180'895		189'973
- Prestations de libre passage	101'267		119'037
- Autres engagements	62'384		54'946
- Réserve de cotisation employeur	17'243		15'990
Capitaux de prévoyance	8'128'975	100.0%	7'834'58
- Capital de prévoyance des assurés	6'151'763	75.7%	5'774'009
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	1'787'325	22.0%	1'805'623
- Provisions techniques	189'887	2.3%	254'953
Réserve de fluctuation de valeur	645'163		395'631
Fonds libres / découvert	0		0

Principes d'évaluation appliqués:

Cours à la date du bilan: liquidités et créances à la valeur nominale; actions, obligations, fonds et fondations de placement à la valeur boursière; titres à rémunération fixe avec intérêts courus; immeubles en propriété directe selon évaluation DCF; devises étrangères non couvertes au cours en vigueur à la date du bilan. Pour le calcul du capital de couverture des bénéficiaires de rentes, il a été fait usage des bases techniques LPP 2020, table de génération (analogue à l'année précédente). Le taux d'intérêt technique s'élève à 2.25% (année précédente: 1.75%). 55 millions CHF (année précédente: 55 millions CHF) ont été provisionnés pour

procéder à une compensation des intérêts. Une provision «longévité des actifs» a été constituée afin de couvrir les futures pertes sur les retraites (différence entre les taux de conversion réglementaires ou légaux et les taux de conversion corrects d'un point de vue actuariel).

Indications relatives au bilan

La fortune de placement s'est élevée à 8'955 millions CHF. La fortune de prévoyance sans engagements a augmenté de 543.9 millions CHF et se monte à 8'774.1 millions CHF au 31.12.2023. (année précédente: 8'230.2 millions CHF). Cette augmentation est due à un bénéfice net de 289.0 millions CHF sur les placements de fortune et à des flux de trésorerie nets positifs de 254.9 millions CHF.

Les flux de trésorerie nets positifs sont dus au maintien d'une forte croissance de l'effectif des assurés et aux versements en faveur de la prévoyance qui en découlent.

Pour déterminer la stratégie de placement et procéder au choix des véhicules et des mandats de placement, le conseil de fondation et la commission de placement se fondent sur des études et des recommandations écrites. La surveillance des risques est exercée par Ortec Finance AG, Pfäffikon SZ, qui établit un rapport sur les risques au moins une fois par trimestre. Le controlling est assuré par Mercer AG, Zurich. Cette société surveille les résultats des mandats, adresse un rapport trimestriel au sujet des divergences par rapport aux indices de référence, et recommande les éventuelles mesures à prendre. Le Credit Suisse établit un rapport mensuel en tant que Global Custodian.

Les nouvelles constructions et les rénovations des immeubles détenus directement sont suivies et

supervisées par des spécialistes de la construction internes ou mandatés. Depuis 2015, la gestion administrative des immeubles est assurée de manière centralisée et a été confiée à la société AS Immobilien AG, Mühleberg. Les gestions techniques sont assurées par différentes gérances.

Voici l'évolution du taux de couverture:

2023 2022

Taux de couverture au 31 décembre 107.9% 105.0%

Le taux de couverture indique si les moyens disponibles sont suffisants pour couvrir les engagements existants vis-à-vis des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes. En cas de taux de couverture de 100%, les moyens disponibles correspondent aux engagements de prévoyance.

Avec un taux de couverture de 107.9%, les réserves de fluctuation de valeur ne sont pas entièrement dotées (l'objectif de 11.0% n'a pas été atteint fin 2023). Ces réserves servent à compenser les éventuelles pertes en matière de placements de fortune. Leur montant est calculé chaque année par le contrôleur des investissements sur la base de la Value at Risk (VaR). Pour cette raison, aucun fonds de fondation libre n'est prévu.

Sur recommandation de l'organe de révision T+R SA à Gümligen, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels.

Compte d'exploitation

Compte d'exploitation en 1'000 CHF	2023	2022
Cotisations et versements		
– Cotisations réglementaires	369'053	348'844
– Rachats	176'744	191'361
– Apports de libre passage (y compris EPL*/divorce)	512'565	441'630
– Versements à la réserve de cotisations employeurs	1'253	2'754
– Apports fonds de garantie	5'271	4'739
Entrée de fonds	1'064'886	989'328
– Rentes et retraits de capitaux de prévoyance	- 341'873	- 355'636
– Prestations de libre passage (y compris EPL*/divorce)	- 457'015	- 485'703

Apports nets	265'998	147'989
Dissolution/constitution capitaux de prévoyance		
– Constitution capital de prévoyance assurés	- 210'394	- 105'086
– Constitution capital de prévoyance bénéficiaires de rente	19'708	- 73'588
– Variation provisions techniques	65'066	108'353
– Rémunération du capital d'épargne	- 167'364	- 94'383
– Constitution/dissolution réserves cotisations employeur	- 1'253	- 2'754
Charges d'assurance et produit		
– Charges d'assurance, cotisations fonds de garantie	- 1'398	- 1'528
Résultat net assurance	- 29'637	- 20'998
Produit net des placements de fortune	289'044	- 731'618
Autres produits, charges, du croire	68	53
Charges administratives générales	- 6'286	- 5'119
Marketing et frais de publicité	- 239	- 89
Activités des courtiers et des intermédiaires	- 3'215	- 3'050
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	- 146	- 91
Coûts autorités de surveillance	- 36	- 35
Résultat avant constitution réserve	249'532	- 761'010
Variation réserve de fluctuation de valeur	- 249'532	486'405
Excédent de produits	0	- 274'605

* EPL = encouragement à la propriété du logement

Les comptes annuels complets selon Swiss GAAP RPC 26 peuvent être téléchargés sous www.pat-bvg.ch (fichier PDF).

Indications relatives au compte d'exploitation

L'augmentation des cotisations réglementaires est due à une progression nette de 1'637 (année précédente: 969) du nombre d'assurés actifs (total au 31.12.2023: 30'421). Les apports de libre passage ont augmenté dans l'ensemble, les rachats facultatifs sont légèrement inférieurs à l'année précédente.

Le nombre de bénéficiaires d'une rente de vieillesse a connu une progression nette de 257 (année précédente: 205), atteignant alors 3'322. Celui des bénéficiaires de rentes d'invalidité a légèrement chuté à 250 (année précédente: 252). Au 31.12.2023, le nombre de rentes, y compris les rentes pour enfant, s'élevait à 4'079 (année précédente: 3'808). Le ratio démographique (nombre de bénéficiaires d'une rente de vieillesse par rapport aux assurés actifs) est de 9.2:1, ce qui demeure excellent.

Les nouvelles prestations d'invalidité et de décès ont pu être intégralement financées par les cotisations de risque encaissées.

En 2023, les avoirs d'épargne obligatoires et surobligatoires ont été rémunérés à 3.0%.

Avec +4.05% (2022: -8.23%), le résultat de placement se situe nettement en dessous de la moyenne des caisses de pension de taille comparable, moyenne qui, selon l'indice Credit Suisse des caisses de pension, s'élevait à 5.4%. Le rendement escompté nécessaire a donc été atteint, et le taux de couverture est passé de 105.0% à la fin de l'année précédente à 107.9%.

Les entrées et les sorties sont restées stables en 2023 et ont légèrement reculé de 15'489 traitements l'année précédente à 15'481. En partant de l'hypothèse que chaque entrée ou sortie verse des cotisations pendant en moyenne 6 mois, les charges administratives se sont élevées à 260.00 CHF par personne (année précédente: CHF 236.00). En 2023, un montant annuel de 192.00 CHF a été mis à la charge de chaque personne assurée.

Étant donné que nous ne disposons pas de notre propre réseau de distribution, le conseil et l'établissement des offres pour les nouvelles adhésions sont en grande partie réalisés par le biais d'intermédiaires d'assurance externes. Le montant et les conditions des rémunérations sont publiés sur notre site Internet www.pat-bvg.ch.

Le taux de frais a été déterminé conformément aux directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS-PP), et il se monte pour les placements de fortune transparents à 0.83%. En matière de placements collectifs, ce taux inclut également les coûts indirects à tous les niveaux (valeurs TER).

Indications pour l'année 2024

En 2024, les prestations de sortie sont rémunérées à 1.25%. Le conseil de fondation décide en fin d'année sur la base de la situation financière effective à quel taux les avoirs de vieillesse obligatoires et surobligatoires sont rémunérés.

Fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et vétérinaires PAT-BVG

Direction et prévoyance

PAT BVG
Frongartenstrasse 9
9001 Saint-Gall

Tél. +41 71 556 34 00
www.pat-bvg.ch
info@pat-bvg.ch

Secteur Immobilier

PAT BVG
Kapellenstrasse 5
3011 Berne

Tél. +41 31 330 22 62
www.pat-bvg.ch
immo@pat-immo.ch